

# DOSSEIER SPÉCIAL



**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT

**BFT**  
Investment  
Managers

REDONNONS UN SENS AU RENDEMENT

**Crédit Mutuel**  
Asset Management

**First Sentier Investors**

Avec la participation de :

**Asset Sagacity**



**Groupama**  
ASSET MANAGEMENT

**pwc**

**BANQUE DE FRANCE**  
EUROSYSTÈME

**af2i**  
Institutions et Institutions  
20 ans

**AFG**  
Entreprise d'avenir pour demain

**ASPIM**

**CNCEF** L'organisme professionnel  
des investisseurs financiers

**FIR** FORUM POUR  
L'INVESTISSEMENT  
RESPONSABLE

**France Invest**  
Investissement  
dans le territoire

**Finance for Tomorrow**  
by Paris Europlace

**novethic**  
éssentiel

**ORSE** Organisme de la responsabilité  
sociale et environnementale des entreprises

**RSEDATANEWS**

**SIA** SUSTAINABLE  
INVESTMENT  
IN ACTION

Pour leur 3<sup>e</sup> édition, les Débats Finance Impact et RSE ont accueilli les SIA Awards qui ont récompensé les projets ESG / à impact menés par les investisseurs.

# LES DÉBATS FINANCE, IMPACT ET RSE de l'INSTITUT DE FRANCE

Dossier réalisé par Anne del Pozo - Photos : Christopher Salgadinho



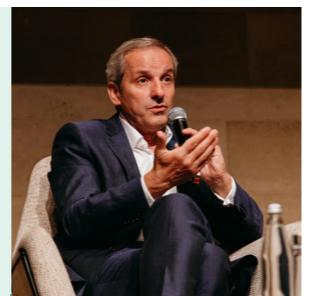
Xavier Darcos,  
chancelier de l'Institut de  
France

## La RSE et la finance au cœur de l'actualité économique et politique de l'Institut de France

**«**Les questions qui relient la RSE à l'activité financière sont au cœur de l'actualité politique et économique et même de celle de l'Institut de France. La RSE touche également la manière dont nous nous relions à autrui. Ces questions transversales intéressent les Académiciens sur le plan philosophique, économique et scientifique. D'ailleurs, Condorcet, l'un de nos fondateurs, essayait déjà de concevoir le progrès comme une lutte contre les inégalités ou nuisances à caractère social et environnemental, qui aurait été la conséquence d'une croissance non maîtrisée. Il y a peu de différence entre ses réflexions et celles des grandes organisations internationales d'aujourd'hui : comment faire en sorte que le progrès profite à tous sans que le monde se dégrade, et en conjurant les inégalités.»

## Dépasser les seuls objectifs de croissance et de rentabilité, un impératif pour l'entreprise à impact

**«**Tout l'enjeu consiste aujourd'hui à accompagner la croissance et la performance d'une prise en compte des impacts et des conséquences de ce que nous faisons. L'entreprise doit dépasser ses seuls objectifs de croissance et de rentabilité. D'autre part, il est désormais admis que l'évolution de l'entreprise impacte l'environnement, le social et ses parties prenantes. Elle peut néanmoins chercher à ce que cet impact soit positif ou, à minima, diminuer ses impacts négatifs, ce qui passe aussi par ses actions hors de l'entreprise. La MAIF pour sa part, en qualité d'entreprise à mission, se contraint notamment à fixer dans ses statuts des objectifs d'impact que nous nous attachons à atteindre. Cela crée un niveau d'exigence en termes de gouvernance et de transparence.»



Pascal Demurget,  
directeur général de la  
MAIF

## ■ La convergence entre la RSE et la finance au service de la performance

Depuis quelques années, l'évolution de l'acceptation générale de la notion de performance a permis d'opérer un rapprochement entre la RSE et la finance.

Les entreprises sont assez actives sur la question de leur performance globale, qui porte aussi bien sur ses résultats financiers que sur ses impacts environnementaux et sociaux. « Au sein de l'ORSE, nous attendons une convergence vers des indicateurs permettant de rendre compte de l'ensemble de l'action extra-financière, explique Hélène

Valade, directrice développement environnement groupe LVMH et présidente de l'ORSE. L'objectif est d'avoir un extra-financier aussi robuste que les indicateurs financiers.»

Les investisseurs, pour leur part, doivent déjà faire du reporting sur la qualité de leurs portefeuilles. A cet effet, ils ont besoin de la data et il faut que les investisseurs,



- Avec (de gauche à droite) :
- Olivier Muller, directeur département développement durable et changement climatique, PwC France
  - Daphné Millet, directrice RSE, Icade
  - Hélène Valade, directrice développement environnement, groupe LVMH et présidente, ORSE
  - Alexandre Gautier, secrétaire général adjoint, Banque de France
  - Laure Delahousse, directrice générale adjointe, AFG, qui animait le débat

acteurs financiers et entreprises construisent ensemble des référentiels de données. « Les réglementations sur les reportings ont toujours poussé les bonnes pratiques des entreprises », constate Daphné Millet, directrice RSE d'Icade. La convergence des opérations entre la direction financière et la direction RSE est également un autre signe positif de ces évolutions. « Selon une étude PwC, plus de 40 % des directions financières se sont empa-

rées du sujet et travaillent sur la mesure et le pilotage de la performance RSE », indique Olivier Muller, directeur département développement durable et changement climatique chez PwC France. « Pour rattraper le temps perdu, il faut aller très vite, ajoute Alexandre Gautier, secrétaire général adjoint de la Banque de France. Nous avons à cet effet absolument besoin de la réglementation pour embarquer le plus d'entreprises possible et surtout, pour qu'elle soit internationale. »

## Vers une performance environnementale des produits

Par ailleurs, il convient également d'agir. « Nous soutenons à cet effet le mouvement sur la performance environnementale des produits et services de l'entreprise, poursuit Hélène Valade. Sur le sujet, il y a aussi un important travail de construction de ces indicateurs. »

« En matière d'indicateurs RSE, il faut accepter un prin-

cipe d'évolution car tout n'est pas encore parfait, souligne Olivier Muller. CSRD est déjà une évolution et permet d'aller plus en avant sur le fait de la comparabilité. A terme, il faudra aller jusqu'à l'impact, jusqu'au compte de résultat environnemental. » Il faut travailler sur la mesure des impacts mais aussi sur ce qui n'a pas été mesuré. Il manque encore une étape pour monétiser les indicateurs d'impact pour la valorisation de l'entreprise.

## ■ De la RSE au devoir de vigilance : vers une plus grande responsabilisation des entreprises

Depuis l'adoption de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 qui contraint les multinationales à prendre en compte leurs impacts environnementaux et sociaux sur l'ensemble de leurs chaînes de valeur, la France est devenue pionnière en matière de RSE et de devoir de vigilance.



- Avec (de gauche à droite) :
- Grégory Soudan, responsable RSE, AG2R La Mondiale
  - Isabelle Spiegel, global head of environment, Vinci
  - Pierre Sidem, président fondateur, RSEDATANEWS, qui animait le débat

Le devoir de vigilance est un principe de responsabilité élargie des entreprises pour gérer les impacts ESG de l'ensemble de leur chaîne de valeur. « Dans un groupe comme Vinci, ce devoir va au-delà des frontières de l'entreprise et porte également sur son écosystème, précise Isabelle Spiegel, global head of environment chez Vinci. Cela intègre les risques et enjeux sur les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux. Ce devoir de vigilance nous impose d'avoir un plan d'identification des enjeux, des plans d'action, de la mesure et du reporting de ces enjeux. » « Avec ce devoir de vigilance, nous parlons de responsabilité augmentée par rapport aux reportings RSE initiaux, précise pour sa part Grégory Soudan, responsable RSE d'AG2R La Mondiale. Désormais nous avons des obligations codifiées en France par la loi sur le devoir de vigilance, renforcées par une réglementation liée à la finance durable, au niveau européen. »

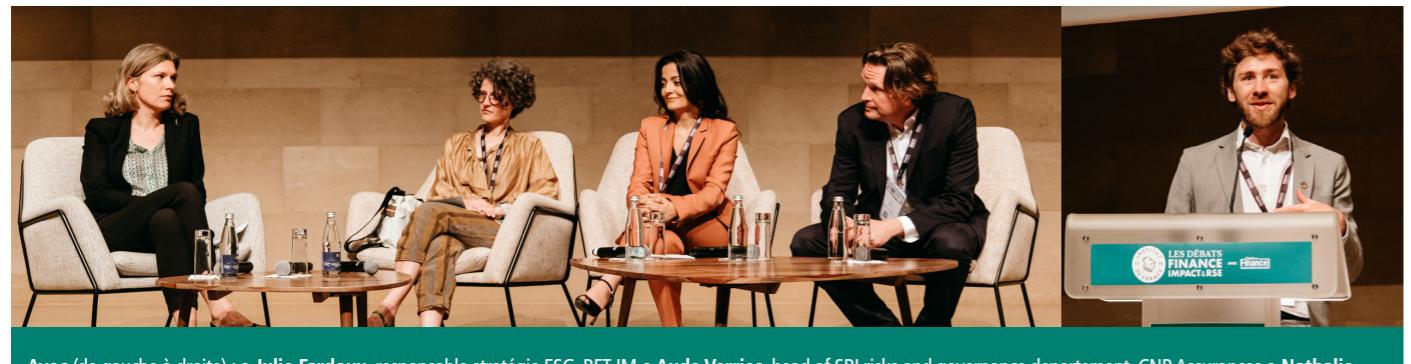
## Prendre en compte toute la chaîne de valeur

Pour l'entreprise, il convient d'intégrer ce devoir de vigilance dans la stratégie de performance globale. « Chez Vinci, nous entendons allier

la performance économique avec la performance RSE, poursuit Isabelle Spiegel. Dans un groupe comme le nôtre, l'enjeu est important au regard du nombre de nos fournisseurs. Nous devons avoir un socle commun de maîtrise des risques sur l'ensemble de notre chaîne de valeur et identifier nos priorités sur des aspects de compliance, de maîtrise des risques mais aussi de partenariat. » Les assureurs sont pour leur part autant acheteurs qu'investisseurs. « La question

pour nous consiste à savoir ce qui est capturé dans la chaîne de valeur, précise Grégory Soudan. Pour le moment, des points restent en suspens concernant les activités des assureurs touchés par ce devoir de vigilance. »

## ■ Le financement à impact social et environnemental en plein essor



Avec (de gauche à droite) : • Julie Fardoux, responsable stratégie ESG, BFT IM • Aude Verries, head of SRI risks and governance département, CNP Assurances • Nathalie Lhayani, directrice de la politique durable, groupe Caisse des Dépôts • Alexis Masse, président, Forum pour l'investissement responsable • Raphaël Lebel, directeur de l'observatoire de la Finance durable, Finance for Tomorrow et coordinateur finance Clim'act / LIFE, qui animait le débat

**Le financement à impact social et environnemental s'est accéléré, en particulier depuis le début de la crise sanitaire.**

La finance responsable est entrain de se transformer. « Il y a dix ans, elle consistait surtout à gérer un risque de réputation, précise Alexis Masse, président du Forum pour l'investissement responsable. Progressivement s'est imposée l'idée que la finance peut contribuer à un monde meilleur. Dès lors, il fallait pouvoir reconstruire des produits et des méthodologies financières différents. C'est l'aventure actuelle de la finance à impact. » D'autant plus que la pandémie a remis sur le devant de la scène les questions environnementales et sociales. « Cela correspond aussi à une évolution naturelle de l'investissement social et responsable, d'aller vers plus d'intensité en termes d'impact, précise Julie Fardoux, responsable stratégie

ESG chez BFT IM. La réglementation va également dans le sens des objectifs durables fixés, ce qui favorise l'émergence de produits à impact. » « Sur la base des critères d'additionnalité, d'intentionnalité et de mesurabilité, les investisseurs institutionnels ont observé ces dernières années l'émergence de fonds de place en général thématiques, précise Aude Verries, head of SRI risks and governance département de CNP Assurances. C'est par exemple le cas des fonds de relance suite à la pandémie. Sur les actifs cotés, en 2020, nous avons constaté l'éclosion de propositions d'investissements avec les sustainable bonds et les Covid bonds. Ces produits répondent à ce qui est exprimé en termes de transition juste

ainsi qu'à la prise de conscience sociale de l'importance de ces sujets, et du fait qu'il va falloir les traiter dans l'économie et son financement. »

### La mesure d'impact

Pour apprécier l'impact, en l'absence de taxonomie, les assets managers mettent en place des méthodes. « Trois points ont plus particulièrement émergé depuis la pandémie : la prise en compte de la biodiversité et de la préservation des écosystèmes, l'irruption du risque ESG dans nos modèles de façon plus prégnante, et enfin une nécessité accrue de faire la démonstration que la masse de financements mobilisée pendant la pandémie produisait des impacts extra-financiers », constate pour sa part Nathalie Lhayani, directrice de la politique durable du groupe Caisse des Dépôts.

Tous les sujets liés à l'ESG sont désormais traités. « Le social risque cependant de rester le parent pauvre encore longtemps, précise Alexis Masse.

Sans cohésion sociale, la transition climatique n'aura pas lieu.

C'est une question de consentement à payer qui traverse le monde de la finance car il va falloir financer la recherche ESG, l'engagement actionnarial, l'accompagnement de toutes les entreprises.

Nous allons devoir retravailler nos modèles. » La taxonomie sociale est d'ailleurs, en ce sens,

très attendue. Il va également falloir choisir et construire de nouveaux indicateurs d'analyse et de mesure d'impact.

## ■ Entreprises sociales et solidaires : quels relais de financement ? Quelles perspectives de croissance ?

L'encours de la finance solidaire progresse d'année en année. Pour poursuivre l'évolution engagée, il est nécessaire d'accompagner les entreprises sociales et solidaires sur le long terme par le biais de méthodes d'investissement adaptées à leurs propres besoins de croissance (capital ou dette).

La méthodologie d'analyse d'impact d'Amundi s'articule autour de cinq piliers. « Ces piliers vont du qualitatif jusqu'à l'analyse financière en passant par des critères quantitatifs, précise Mathieu Azzouz, impact investing portfolio manager chez Amundi. Le premier de ces piliers porte sur la traduction de notre intentionnalité et de notre engagement. Nous avons identifié que seulement 10 % des biodéchets étaient recyclés. Notre thèse d'investissement consiste à apporter une solution à ces enjeux ; le second porte sur la mesure des critères quantitatifs ; le troisième pilier porte sur la transition juste ; le quatrième sur la transparence vis-à-vis des actionnaires et

investisseurs mais aussi du bénéficiaire final ; et le dernier sur notre analyse financière. » Les Alchimistes répondent à l'ensemble de ces enjeux. « Nous compostons localement les déchets alimentaires pour ensuite aller nourrir les sols en les revendant aux agriculteurs et aux particuliers, explique Cyrielle Callot, directrice générale des Alchimistes. Nous optimisons et valorissons ainsi ces biodéchets. D'autre part, nous travaillons sur deux types d'indicateurs, avec des objectifs d'impacts directs et systématiques sur notre secteur. Nous avons également un objectif d'impact social, et recrutons à cet effet un pourcentage de personnes dans une situation d'éloignement de l'emploi, délivrons un certain nombre d'heures de formation pour

développer l'employabilité de nos collaborateurs, etc. Par ailleurs, au sein des Alchimistes, la transparence fait partie de notre ADN, d'autant plus que le traitement des déchets reste un secteur opaque. Enfin, pour être pérennes, nous entendons combiner l'économique, l'écologique et le social et avons à cet effet développé un business model spécifique. »



## ■ Le label ISR, une nouvelle gouvernance pour mieux répondre aux attentes des épargnants et des investisseurs



Avec (de gauche à droite) : • Véronique Donnadieu, déléguée générale, Association française des sociétés de placement immobilier (ASPIM) • Sylvie Malécot, membre du Comité du label ISR, qui animait le débat

Pour mieux s'adapter aux attentes nouvelles des épargnants et des investisseurs, soucieux de s'engager en faveur du financement d'une économie plus durable, le label ISR s'est doté en octobre 2021 d'une nouvelle gouvernance.

Le nouveau comité du label s'est mis en place en octobre 2021. « Sa première mission a consisté à instaurer une nouvelle gouvernance, notamment au travers de ce comité où nous sommes 12 membres représentants de l'ensemble des métiers, explique Sylvie Malécot, membre du Comité du label ISR. Nous avons également travaillé sur la maintenance du label existant. Nous avons ajouté de l'exigence et réfléchi en termes de maintenance pour avoir plus de cohérence parmi les différents certificateurs, pour les accompagner dans les interprétations et pour donner des temps d'adaptation aux différentes thématiques. Enfin, nous travaillons sur une

évolution du référentiel, où sont intégrées, outre les membres du comité, les parties prenantes susceptibles de nous aider dans les informations. Dans le cadre de nos réflexions, l'immobilier est une source d'inspiration. » Le label immobilier est plus récent. Il est né en 2020. « Depuis sa création à l'automne

2020, 30 % du marché est labellisé, soit 50 milliards d'actifs d'encours sous gestion, précise Véronique Donnadieu, déléguée générale de l'Association française des sociétés de placement immobilier (ASPI). La dimension sociale du label immobilier se réfère par exemple à des bâtiments qui vont favoriser la

mobilité douce, proposer des services et usages attendus, etc. Notre label propose également huit indicateurs de reporting d'impacts. Par ailleurs, nous sommes, avec ce label, dans une approche "best in progress". La priorité est d'améliorer le parc existant. Nous ne sommes donc pas dans une approche

d'exclusion ou d'exclusivité. » « La notion d'exclusion est également une réflexion menée au niveau du comité du label, précise Sylvie Malécot, membre du comité du label ISR. L'immobilier impose aussi une inclusion climat, transition climatique. Cela suppose qu'il y ait des objectifs de trajectoire. »

## ■ Transformer l'économie réelle grâce à la finance à impact



Avec (de gauche à droite) : • Elsa Savoure, director - sustainability outcomes and SDGs, PRI - Principles for Responsible Investment, qui animait le débat • Aurélie de Barochez, responsable intégration ESG, Groupama Asset Management • Sophie Rahm, head of impact investment, Crédit Mutuel Asset Management • Pauline Becquey, directrice générale, Finance for Tomorrow • Céline Soubranne, group chief sustainability officer, AXA

**La finance peut permettre de transformer l'économie réelle et de générer de manière directe ou indirecte des résultats tangibles en matière de durabilité pour les individus et la planète. Cette prise en compte des impacts positifs et négatifs peut être appréhendée par différentes approches.**

Finance for Tomorrow, avec le groupe de place, définit la finance à impact comme « une stratégie d'investissement ou de financement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle en apportant une preuve de ses effets bénéfiques, explique Pauline Becquey, directrice générale de Finance for Tomorrow. Elle repose sur trois principes : l'intentionnalité de l'investisseur, l'additionalité et la mesure de l'impact. Nous devons également démontrer qu'il y a une recherche conjointe dans la durée d'une performance environnementale et sociale, et en même

temps de rentabilité financière, tout en maîtrisant l'occurrence d'externalités négatives. Il faut également adopter une théorie du changement. Enfin ces objectifs doivent s'inscrire dans le cadre des ODD ». Groupama Asset Management a ainsi mis en place un fonds qui répond à cette définition. « Aujourd'hui nous avons 90 % de nos encours en fonds verts qui sont à minima des fonds "articles 8", témoigne Aurélie de Barochez, responsable intégration ESG chez Groupama Asset Management. Notre socle de base consiste à avoir une approche ESG présente dans toute notre offre. Nous avons

la volonté d'aller plus loin en matière de fonds à impact. » « Chez Axa, nous avons des fonds à impact depuis 2013, ajoute pour sa part Céline Soubranne, group chief sustainability officer chez AXA. Notre asset manager groupe développe des fonds à impact pour les clients mais aussi d'autres que nous utilisons dans le cadre de la stratégie d'investissements du groupe comme un levier. »

### Les points communs dans les enjeux

La réglementation SFDR qui vise à plus de transparence ne mentionne pas le terme

d'impact. « Donc, être classé article 9 ne veut pas dire être "fonds à impact" », poursuit Pauline Becquey. « Au final, SFRD est une réglementation de transparence de ce qui se passe dans nos fonds respectifs et non des objectifs à avoir », constate Sophie Rahm, head of impact investment au Crédit Mutuel Asset Management. « D'autre part, pour mesurer l'impact, il faut le prouver, au travers d'un indicateur simple, quantitatif et relativement similaire sur tous nos investissements », ajoute Aurélie de Barochez. La finance à impact doit se généraliser.

## ■ Erosion de la biodiversité : comment prévenir le risque environnemental et financier ?

**La biodiversité est à la fois une ressource naturelle et économique : près de la moitié du PIB mondial dépend du bon fonctionnement des écosystèmes et des ressources naturelles. A ce titre, le déclin de la biodiversité fait peser un risque financier et environnemental conséquent qui aura indéniablement des incidences sur la stabilité financière de nombreux pays.**

L a biodiversité est la diversité des espèces vivantes : en variété des écosystèmes, des espèces au sein de ces écosystèmes et génétiques au sein des espèces. « Aujourd'hui, nous faisons face à un effondrement de la biodiversité assez dramatique, qui est directement lié à l'activité humaine et économique qui exerce des pressions sur la biodiversité, déplore Violette Pradère, project officer – global biodiversity score for financial institutions, CDC Biodiversité

rels, indique Yvon Le Maho, directeur de recherche au CNRS. Le changement climatique n'est pour l'instant pas la cause première. »

### Mesurer l'empreinte des activités économiques sur la biodiversité

La CDC Biodiversité travaille sur la mesure de l'empreinte des activités économiques sur la biodiversité depuis plusieurs années. Cette mesure équivaut au bilan carbone. « Nous avons commencé par travailler pendant cinq ans sur le développement méthodologique, poursuit Violette Pradère. L'outil a été lancé en 2020 pour les entreprises puis les institutions financières. L'article 29 de la loi Energie climat oblige les institutions financières et



Avec (de gauche à droite) :  
• François d'Orcival, Académie des Sciences Morales et Politiques, qui animait le débat  
• Violette Pradère, project officer – global biodiversity score for financial institutions, CDC Biodiversité  
• Yvon Le Maho, directeur de recherche, CNRS

les investisseurs à publier sur leurs risques liés à la biodiversité : un contexte qui a créé une émulation dans le secteur financier. Une dynamique qui perdure encore aujourd'hui. » « La biodiversité conditionne notre avenir », insiste pour sa part Yvon Le Maho. « L'économie mondiale et le secteur de la finance en particulier ont

aujourd'hui un impact majeur sur la biodiversité. L'activité humaine et économique est à l'origine de l'érosion de la biodiversité et, à contrario, la finance peut avoir un impact positif en décident d'investir dans des solutions qui permettent de restaurer la biodiversité », explique Violette Pradère.

## ÉTUDE DE CAS

### Les microplastiques : une menace pour la biodiversité marine



Avec :  
• Christine Valentin, directrice exécutive du World Ocean Council  
• Will Oulton, global head, responsible investment chez First Sentiers Investors

Le déclin de la biodiversité est l'indicateur le plus révélateur des atteintes environnementales. Depuis le début des années 1950, plus de 8,3 milliards de tonnes de plastiques se sont accumulées dans la nature et en particulier dans l'océan, rappelle Christine Valentin, directrice exécutive du World Ocean Council. Difficiles à traiter, ces « microplastiques » – déchets plastiques de moins de 5 mm – entraînent une pollution généralisée qui menace la biodiversité marine. Ces particules omniprésentes dans la chaîne alimentaire représentent également un danger sanitaire majeur en raison des virus et bactéries présents dans la « plastosphère ».

Face à cette menace grandissante, le rôle des acteurs financiers est déterminant. En effet, Will Oulton, global head, responsible investment

chez First Sentiers Investors met l'accent sur le dialogue noué avec les fabricants de machines à laver domestiques et professionnelles qui a permis d'adapter les technologies de filtration. L'objectif étant de prévenir l'infiltration des microfibres plastiques dans les écosystèmes marins. La société de gestion a également mené des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics afin d'empêcher la commercialisation des machines à laver n'utilisant pas les nouvelles technologies de filtration. Will Oulton conclut ainsi sur la nécessité d'utiliser les solutions de filtrage des microplastiques et de financer de nouvelles technologies pour lutter contre la pollution plastique (ODD n° 14).



# LES SIA AWARDS

SUSTAINABLE INVESTMENT IN ACTION

## Catégorie Ecosystèmes et climat

### CERTIDEAL

Prix remis par **Roland Kölsh**, directeur général de FNG LABEL à **Laure Cohen**, CEO - co-fondatrice de Certideal et **Yannick Marion**, Managing Director de Meridiam

Créé en 2015 par Yoann Valensi et Laure Cohen, deux entrepreneurs français, CertiDeal est spécialisé dans la vente et le reconditionnement de smartphones. L'entreprise souhaite pouvoir offrir à ses clients des garanties semblables à celles de produits neufs. En favorisant l'achat de produits reconditionnés plutôt que de produits neufs, l'entreprise entend réduire l'impact carbone des outils de communication.

## Catégorie Consommation raisonnable

### SEEDTRACE

Prix remis par **Oliver de Guerre**, président-directeur général, Phitrust à **Ana Selina Haberbosch**, Founder and CEO, Seedtrace

Seedtrace est une plateforme numérique de cartographie des données de durabilité à travers les chaînes d'approvisionnement complexes de l'industrie alimentaire.

## Catégorie Santé

### AAKAR SOLUTIONS

Prix remis par **Andrea Gonzalez**, directrice adjointe de Spain SIF à **Jaydeep Mandal**, fondateur d'Aakar Solutions et **Audrey Selian**, directrice d'Artha Impact-Rant Capital Zurich

Green & Healthy Menstrual Hygiene Solution fournit des serviettes hygiéniques certifiées sûres, hygiéniques et écologiques à un coût abordable pour les consommatrices.

## Catégorie Education

### KWERA

Prix remis par **Andrea Gonzalez**, directrice adjointe, Spain SIF à **Jimmy Scavenius**, Founder and CEO, Kwera

Kwera œuvre pour le financement de l'éducation des populations vulnérables. Kwera est actuellement spécialisé dans les universités du Malawi.

## Catégorie Lutte contre la pauvreté

### SOLIFAP

Prix remis par **Sophie Faujour**, directrice générale, EVPA à **Philippe Dutertre**, directeur, AG2R La Mondiale

Solifap est une société d'investissements solidaires créée par la Fondation Abbé Pierre et AG2R La Mondiale en 2014. Elle a pour objectif de mettre la finance solidaire à disposition des associations qui luttent contre le mal-logement pour les aider à réaliser leurs projets. Avec cette ressource nouvelle, Solifap renforce les capacités d'action des associations et donc le nombre de logements sociaux dans les villes et villages français. C'est ainsi que, depuis sa création, Solifap a permis à plus de 4 000 personnes d'avoir un logement confortable, digne et durable.

## Catégorie Lutte contre les inégalités

### JOBREADY

Prix remis par **Sophie Faujour**, directrice générale, EVPA à **Sarah Barreau**, directrice du pôle développement et insertion professionnelle, Jobready

Jobready propose un programme qui aide les jeunes à découvrir et à mettre en valeur leurs compétences et leur personnalité. A cet effet, la société a développé une plateforme qui transforme toutes les expériences, professionnelles, personnelles, bénévoles, scolaires... en compétences claires et visibles pour les recruteurs.

## Catégorie Besoins fondamentaux

### SPRING HEALTH

Prix remis par **Roland Kölsh**, directeur général, FNG LABEL à **Kishan Nanavati**, CEO, Spring Health Water India

Springhealth Water India a pour vocation de fournir de l'eau potable en Inde, avec un objectif de zéro émission de carbone.

## Catégorie Conditions de vie

### VIVRE EN BÉGUINAGE

Prix remis par **Philippe Clerc**, chef de projet Impact, Finance for Tomorrow à **Christophe Baiocco** et **Vincent Bel**, co-fondateurs, Vivr'Alliance

Le béguinage est un ensemble immobilier à taille humaine (10 à 25 logements maximum), organisé autour d'un jardin et d'espaces de vie partagés. Il s'agit d'un modèle innovant d'habitat API (habitat accompagné, partagé et intégré à la vie locale). Proposition alternative à l'hébergement en institution (Ehpad, résidence autonomie), ou à la résidence services seniors, le béguinage prend en compte toutes les dimensions de l'habitat dit inclusif, groupé ou encore partagé. Il intègre en effet dès sa conception les besoins de ses béguin(e)s, notamment la transition vers une perte éventuelle d'autonomie.

## Catégorie Intégration sociale

### MOVII

Prix remis par **Philippe Clerc**, chef de projet Impact, Finance for Tomorrow à **Pablo González**, directeur, Blue like an Orange Sustainable Capital

MOVII est une banque colombienne articulée autour de l'évolution du secteur bancaire, améliorant l'inclusion financière et l'accès aux services de paiement financier par le biais d'un « portefeuille » 100 % numérique. Son objectif consiste à permettre à tous d'être payés ou de payer via le numérique. La société entend améliorer l'inclusion financière en Colombie en permettant à tous d'avoir un compte gratuit et facile à utiliser.

## Merci à nos intervenants

Xavier Darcos, Institut de France ; Pascal Demurger, MAIF ; Olivier Muller, PwC France ; Daphné Millet, Icade ; Hélène Valade, groupe LVMH / ORSE ; Alexandre Gautier, Banque de France ; Laure Delahousse, AFG ; Gregory Soudan, AG2R La Mondiale ; Isabelle Spiegel, Vinci ; Pierre Sidem, RSEDATANEWS ; Julie Fardoux, BFT IM ; Aude Verries, CNP Assurances ; Nathalie Lhayani, Caisse des Dépôts ; Alexis Masse, Forum pour l'investissement responsable ; Raphaël Lebel, Finance for Tomorrow / Clim'act / LIFE ; Cyrielle Callot, Les Alchimistes ; Mathieu Azzouz, Amundi ; Véronique Donnadieu, Association française des sociétés de placement immobilier (ASPIM) ; Sylvie Malécot, Comité du label ISR ; Pauline Becquey, Finance for Tomorrow ; Aurélie de Barochez, Groupama Asset Management ; Sophie Rahm, Crédit Mutuel Asset Management ; Céline Soubranne, AXA ; Elsa Savoureyn, PRI - Principles for Responsible Investment ; François d'Orcival, Académie des Sciences Morales et Politiques ; Will Oulton, First Sentiers Investors ; Violette Pradère, CDC Biodiversité ; Yvon Le Maho, CNRS ; Christine Valentin, World Ocean Council.